

**Etude globale préalable à la définition du programme de restauration et
d'entretien du Petit Morin Amont et de ses affluents**

COMPTE RENDU N°1 : Réunion de lancement d'étude

Maître d'Ouvrage :	Syndicat du Bassin versant du petit Morin amont
Objet :	Réunion de lancement d'étude
Lieu de réunion :	Communauté de Communes de la Brie Champenoise
Date réunion :	Mardi 26 novembre 2020 à 14h00

Date de rédaction : Lundi 11 janvier 2021

Rédacteur : Serge SALVAN

N/Ref. : E201020/CR1

Version : 1

Nombre de pages : 5

Liste des présents :

NOM	Prénom	Fonction	Organisme	Email
MOROY	Alain	Président	Syndicat du Petit Morin	moroy.alain@wanadoo.fr
DHUICQ	Etienne	1 ^{er} VP	Syndicat du petit Morin	etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr
GARCIA	Juan		CC Brie Champenoise	

Autres membres du COPIL en visio-conférence.

I. Objet de la réunion

L'objet de la réunion est de présenter les objectifs, la méthodologie et le phasage de l'étude. Cette réunion a permis également d'échanger sur les enjeux présents sur le site, de recueillir la perception du site, les attentes et les contraintes observés par les membres du comité de pilotage.

II. Contenu de la réunion

Monsieur COZILIS de la société CE3E présente le diaporama de l'étude.

Contexte : 247 km de cours d'eau

Mission :

- réaliser une synthèse des données existantes
- parcourir les cours d'eau et les ouvrages
- réaliser l'état des lieux et le diagnostic
- proposer un programme d'actions pour restaurer et entretenir les milieux aquatiques
- définir en option au stade AVP des études de restauration de la continuité écologique, de restauration de zones humides et de renaturation de cours d'eau.
- Réaliser en option les dossiers DIG et Loi sur l'eau

Phasage :

- Phase 1 état des lieux et diagnostic 4 mois

CE3E réalisera une collecte des données et études existantes, des enquêtes auprès des acteurs locaux. Les équipes de terrain parcourront les cours d'eau et feront des mesures pour diagnostiquer les ouvrages hydrauliques. Les zones humides seront prélocalisées cartographiquement.

Un diagnostic multicritères sera réalisé

- Phase 2 : Scénarii de gestion 3 mois

CE3E définira les enjeux et proposera des scénarii d'objectifs

- Phase 3 : Programme d'actions 3 mois

CE3E proposera un programme d'actions (renaturation, restauration, entretien).

Il définira les indicateurs de suivi des travaux proposés.

ETUDES AVP optionnelles

Suite à la concertation et au choix d'actions avec le maître d'ouvrage et le COPIL, CE3E définira au niveau AVP des actions de renaturation de cours d'eau et de restauration de la continuité écologique.

Ces actions feront l'objet de campagnes de levés topographiques et bathymétriques et de modélisations hydrauliques si nécessaire.

Concernant le diagnostic et la préconisation d'actions sur les zones humides, CE3E identifiera en concertation avec le maître d'ouvrage et le COPIL 3 zones humides prioritaires qui feront l'objet d'investigations plus poussées (cartographie, inventaire). Des actions seront proposées sous forme de fiches.

DOSSIES REGLEMENTAIRES optionnels

CE3E rédigera les dossiers de DIG et d'autorisation environnementale.

REUNIONS

8 réunions seront réalisées :

- 1 réunion de démarrage
- 1 réunion de présentation de la phase 1
- 1 réunion de présentation de la phase 2
- 1 réunion de présentation de la phase 3
- 1 réunion de validation de l'AVP RCE
- 1 réunion de validation de l'AVP renaturation
- 1 réunion de validation de l'étude des 3 zones humides
- 1 réunion publique

III. Discussion

Monsieur LOMBARD du Syndicat du Petit Morin demande pourquoi le terrain démarre avant la réunion de démarrage. Il souhaite que chaque phase soit validée en comité syndical.

Monsieur COZILIS répond que les investigations de terrain commencent cette semaine afin d'optimiser les temps de déplacement et que la date de démarrage de l'étude est bien le jour de la réunion de démarrage. Concernant la validation, il est bien entendu prévu une validation par le COPIL puis en interne par le comité syndical.

La DREAL parle du site Natura 2000 et précise de bien prendre en considération les objectifs fixés sur le site.

Monsieur MOROY, Président du Syndicat du Petit Morin, demande s'il faut adresser une lettre d'information aux propriétaires d'ouvrages.

Monsieur COZILIS répond que cela peut être fait, mais que CE3E prendra contact avec chaque propriétaire afin de prendre un rendez-vous pour visiter son site hydraulique lorsque celui-ci n'est pas accessible librement.

L'OFB 51 demande comment seront définies les Zones humides prioritaires.

Monsieur COZILIS répond que la concertation locale avec les acteurs locaux connaissant bien les problématiques sur leur secteur permettront de définir ces zones humides.

Madame BRAILLON-VUILLE du Conservatoire des espaces naturels Champagne Ardenne parle de la biodiversité du marais de Saint Gond. Elle demande que les travaux qui seront proposés prennent en compte la présence de flore remarquable comme la Grande Douve.

Monsieur COZILIS précise qu'en tant que maître d'œuvre, CE3E préconise toujours une localisation et une matérialisation par rubalise des secteurs à enjeux ou les entreprises ne doivent pas aller.

L'OFB 51 parle des droits d'eau sur les ouvrages hydrauliques et demande à se rapprocher de la DDT concernant la réglementation et les droits d'eau.

IV. Perspectives

La prochaine réunion de validation de la phase 1 sera fixée par un doodle au mois de mars 2021.

V. Liste de diffusion

Nom	Prénom	Mail	Structure
MOROY	Alain	moroy.alain@wanadoo.fr	Syndicat Petit Morin
DHUICQ	Etienne	etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr	Syndicat Petit Morin
LOMBARD	Maurice	mlombard@crystal-union.fr	Syndicat Petit Morin
LHEUREUX	Christian	lheureux.christian@wanadoo.fr	Syndicat Petit Morin
MARY	Brigitte	brigitte.mary2@wanadoo.fr	Syndicat Petit Morin
CAIN	Jean-Pierre	cain.jpma@orange.fr	Syndicat Petit Morin
DE VESTELE	Philippe	devestele@wanadoo.fr	Syndicat Petit Morin
COSTELET	Guillaume	g.costelet@cegetel.net	Syndicat Petit Morin
ROCHE	Didier	didier.roche40@sfr.fr	Syndicat Petit Morin
LANGLOIS	Pierre	p.langlois51270@orange.fr	Syndicat Petit Morin
LIEGEOIS	Michel	mliegeois@orange.fr	Syndicat Petit Morin
CAPY	Fabrice	capy.fabrice@aesn.fr	AESN
GUILLAUME	Mathieu	guillaume.matthieu@aesn.fr	AESN
IVANOFF	Maryse	IVANOFF.Maryse@aesn.fr	AESN
BOUTINEAU	Ludivine	ludivine.boutineau@marne.gouv.fr	DDT51
QUENTIN	Damien	ddt-env@aisne.gouv.fr	DDT02
BLOT	Hélène	h.blot@smage2morin.fr	SMAGE des 2 Morin
PRUNERA	Karine	karine.prunera@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Grand Est
MUSART	Jean-Luc	jeanlucmusart@lfsj.fr	Syndicat Petit Morin Aval
FLAMANT	Geoffrey	geoffrey.flamant@marne.fr	Département 51
OLIGER	Chloé	coliger@ccpc51.fr	CCPC
MARLOT	Romain	rmarlot@peche02.fr	Fédé de pêche 02
DUNTZE	Martin	mduntze@peche02.fr	Fédé de pêche 02
DENIS	Marie	contact@peche51.fr	Fédé de pêche 51
MARANDET	Romuald	romuald.marandet@ofb.gouv.fr	OFB 02
ALAVOINE	Jean-François	jean-francois.alavoine@ofb.gouv.fr	OFB 02
CASANOVA	Mélie	melodie.casanova@carct.fr	CARCT
SALLIER	Valérie	valerie.sallier@carct.fr	CARCT
LOEZ	Vincent	vincent.loez@epernay-agglo.fr	CA Epernay
BARJAVEL	Guy	g.barjavel@fr.oleane.com	CC Charly
LARGET	Jonathan	j.larget@griv.fr	USAGMA

FRIMIN	David	d.frimin@cen-hautsdefrance.org	CEN Hauts de France
ALLART	Solène	s.allart@fdc51.com	Animatrice Natura 2000
GUIDOU	Francis	francis.guidou@ofb.gouv.fr	OFB 51
WIDIEZ	Guillaume	guillaume.widiez@ofb.gouv.fr	OFB 51
MASSON	Cédric	cedric.masson@ofb.gouv.fr	OFB 51
BRAILLON-VUILLE	Mélanie	missionterritoire51ouest@cen-champagne-ardenne.org	CEN Champagne-Ardenne
WENDLING	Jessica	jwendling@cen-champagne-ardenne.org	CEN Champagne-Ardenne
COUTENCEAU	Nicolas	nicolas.coutenceau51@gmail.com	CCSOM